

de la messe ; que dans toutes nos manifestations populaires les réjouissances publiques sont paisibles et remarquables par le bon ordre et la tenue de ceux qui y participent ; que nos sociétés nationales ont toujours été en parfait accord avec l'autorité civile comme avec l'autorité religieuse ; enfin que nos évêques et les membres de notre clergé nous ont donné des témoignages répétés de leur approbation en prenant part à nos assemblées, à nos fêtes et à nos grandes démonstrations.

A l'approche des fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec, qui marque vraiment la naissance du peuple canadien, au moment où nous allons faire l'apothéose de Champlain, le père de la Nouvelle-France, et célébrer le deuxième centenaire de l'entrée au ciel de Monseigneur de Laval, le fondateur de l'Église canadienne et son premier évêque, il nous semble, Monseigneur, que le moment est venu pour nous de solliciter, par l'entremise de Votre Grandeur, du Souverain Pontife, comme une faveur insigne et bien digne de ces glorieux anniversaires, la reconnaissance et la proclamation solennelle de saint Jean-Baptiste comme patron national de notre race et de tous les Canadiens-Français, en quelque endroit qu'ils se trouvent fixés.

Nous croyons être vraiment les interprètes fidèles du sentiment unanime des Canadiens-Français ; et comme notre société représente la plus ancienne des sociétés nationales, que son siège est à Québec, reconnu comme le berceau de la nation canadienne et célèbre à toutes les époques de notre histoire par les grands événements qui s'y sont déroulés, nous croyons avoir des titres particuliers à solliciter Votre Grandeur de demander pour nous la faveur d'une reconnaissance officielle par l'Église du choix que nous avons fait depuis longtemps de saint Jean-Baptiste comme patron national des Canadiens-Français.

S'il fallait invoquer des précédents à l'appui de notre requête, nous croyons qu'il serait facile d'en trouver à différentes époques de l'histoire de l'Église.

Et nous nous contenterons pour le moment de citer le grand acte accompli par Sa Sainteté Léon XIII, lorsqu'il a proclamé saint Cyrille et saint Méthode les patrons reconnus par l'Église de la race slave.

Telle est, Monseigneur, la requête que la Société Saint-Jean-